

# PERGAM ACTIVE DIVIDEND I (ISIN : FR0013466166)

Compartiment de la SICAV PERGAM FUNDS géré par PERGAM

## Objectifs et politique d'investissement

### Objectif de gestion

L'objectif de gestion du compartiment PERGAM ACTIVE DIVIDEND est de générer sur le long terme des plus-values en investissant principalement dans des entreprises européennes de toutes tailles de capitalisation capables de verser des dividendes en croissance pérenne, un taux de distribution élevé, voire un rendement important. L'actif est composé à hauteur de 75 % minimum en actions des états membres de l'Union Européenne ou titres assimilés éligibles au PEA. L'objectif est d'atteindre une performance annuelle nette de frais supérieure à 6% pour les actions I et supérieure à 5% pour les actions R, sur la durée de placement recommandée (supérieure à 5 ans).

**L'objectif de performance est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marchés arrêtées par la société de gestion et ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du compartiment.**

### Politique d'investissement

Le gérant met en œuvre une gestion discrétionnaire flexible principalement exposé aux marchés actions de la Zone Euro, de la Suisse, du Royaume-Uni, et des Pays Nordiques.

Ce compartiment vise à obtenir des plus-values à long terme en s'exposant à un portefeuille d'actions ou titres de fonds propres (certificat, titres participatifs...) de sociétés européennes en mettant notamment l'accent sur des valeurs capables, selon notre analyse, de verser des dividendes en croissance pérenne et/ou un taux de distribution élevé et/ou offrant si possible un rendement important. En effet, la distribution de dividendes constitue une composante récurrente et significative de la performance des marchés actions. Les positions pourront être gérées de manière active afin de profiter de la volatilité sur les marchés actions.

Au moins 75% de l'actif du Compartiment seront exposés dans des actions ou instruments de fonds propres de sociétés ayant leur siège dans un pays de l'Union Européenne ou dans un pays situé hors d'Europe mais qui exercent leurs activités de façon prédominante en Europe, ainsi que les holdings dont les participations sont investies de façon prédominante dans des sociétés dont le siège se trouve dans un pays européen. Le compartiment pourra être exposé à 30% maximum de l'actif aux actions de petites capitalisations (capitalisation boursière inférieure à 1 milliards d'euros).

Dans la limite de 25%, le compartiment pourra être exposé en produits monétaires et/ou obligataires (instruments du marché monétaire, instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques, de toutes notations dont 15% maximum en titres High Yield dits spéculatifs, susceptibles d'offrir un rendement plus élevé en contrepartie d'un risque de défaut plus important, selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation.

Le compartiment se réserve la possibilité d'intervenir sur les instruments financiers à terme négociés sur les marchés règlementés internationaux, non règlementés et/ou de gré à gré pour couvrir le portefeuille au risque de marché actions, taux ou de change. L'exposition globale (titres en direct et instruments à terme) ne pourra excéder 100% de l'actif net.

Le Compartiment pourra investir dans les limites réglementaires de 10% en parts ou actions d'OPCVM, de FIA français ou européens, ou compartiment d'investissement respectant les critères fixés par le Code Monétaire et Financier.

Il est précisé que le compartiment pourra être exposé à hauteur de 40% à des devises hors Euro. Les principales devises auxquelles il s'exposera sont le CHF, GBP, SEK, DKK et le NOK.

PERGAM ACTIVE DIVIDEND est un compartiment de capitalisation.

Ce compartiment est éligible au PEA. Il pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Les demandes de souscriptions et de rachats sont reçues et centralisées chaque jour de bourse ouvrable avant 12h00, heure de Paris (J) et exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de Bourse du jour ouvrable (J). La valeur liquidative est quotidienne, à l'exception des jours fériés à Paris, même si la ou les Bourses de référence sont ouvertes.

## Profil de risque et de rendement

A risque plus faible			A risque plus élevé			
Rendement potentiellement plus faible			Rendement potentiellement plus élevé			
1	2	3	4	5	6	7

### Explication de l'indicateur et ses principales limites

• L'indicateur de risque a été calculé en intégrant des données historiques simulées et pourrait ne pas constituer une indication fiable quant au profil de risque futur du Fonds. • Rien ne garantit que la catégorie affichée demeure inchangée et le classement est susceptible d'évoluer dans le temps. • La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque. • Le capital n'est pas garanti. • Le Compartiment appartient à la catégorie 5 en raison de la nature de ses investissements qui comprennent les risques présentés ci-dessous.

• Ces facteurs peuvent avoir une incidence sur la valeur des investissements du Compartiment ou exposer le Compartiment à des pertes. • La valeur des actions ou de titres liés à des actions peut être affectée par les mouvements des marchés boursiers quotidiens. • D'autres facteurs ayant une influence comprennent l'actualité politique et économique, les bénéfices des entreprises et les événements significatifs relatifs aux entreprises.

### Risques importants non pris en compte dans l'indicateur

• En particulier, la survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact significatif sur la valeur liquidative de votre OPCVM. • Risque de change : la performance peut être affectée par les fluctuations de change. • Risque de contrepartie : l'insolvabilité de tout établissement fournissant des services tels que la garde d'actifs ou agissant en tant que contrepartie à des instruments dérivés ou à d'autres instruments peut exposer le Fonds à des pertes financières.

## Frais

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective. Les frais et commissions servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et la distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement		
Frais d'entrée	2%	Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou ne vous soit remboursé (sortie). Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des frais maximums. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs, vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.
Frais de sortie	Néant	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année		
Frais courants	2.55%	Les « frais courants » se fonde sur les frais estimés à la date d'agrément. Ces frais sont susceptibles de varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'autres véhicules de gestion collective.
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances		
Commission de performance	-	15% TTC au-delà d'une performance annuelle nette de 6%.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distributions des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la section frais du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet [www.pergam.net](http://www.pergam.net)

## Performances passées

### Avertissement

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

La performance de l'OPCVM sera calculée coupons et dividendes nets réinvestis, et nette de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie.

Date de création de l'Action I du compartiment : 28/02/2020

Devise de référence : EUR

**Les performances seront affichées à la fin de la première année civile complète, soit à partir de décembre 2021**

## Informations pratiques

Nom du dépositaire : ODDO BHF SCA

### Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPCVM

Le prospectus de l'OPCVM, les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles en langue française et sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours sur simple demande écrite auprès de PERGAM 49/51 avenue George V - 75008 PARIS.

### Lieu et modalités de communication de la valeur liquidative

La valeur liquidative est disponible auprès de PERGAM ou sur le site internet [www.pergam.net](http://www.pergam.net) et sur les sites d'informations financières.

Le compartiment est constitué d'autres types d'actions. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces actions dans le prospectus de l'OPCVM ou sur le site internet [www.pergam.net](http://www.pergam.net).

### Fiscalité

Le compartiment PERGAM ACTIVE DIVIDEND est éligible au PEA.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et les revenus éventuels liés à la détention d'actions d'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.

La responsabilité de PERGAM ne peut être engagée sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

PERGAM a mis en place une politique de rémunération, cette dernière est disponible sur le site internet suivant [www.pergam.net](http://www.pergam.net). Une copie papier de cette politique de rémunération est disponible gratuitement sur demande.

Ce compartiment est agréé en France et règlementé par l'AMF.

PERGAM est agréée en France et règlementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 28/02/2020.